



Inauguration école & éclairage public | Fleury – 14 mai 2022

Monsieur le Maire de Fleury et Vice-Président du SDEM50,

Mesdames et Messieurs du Conseil Municipal,

Chers Amis,

C'est avec grand plaisir que je suis présent à vos côtés, en cette belle matinée du 14 mai, afin d'inaugurer l'extension de l'école et de l'éclairage public de la commune de Fleury.

En tant que Président, je suis ravi que le SDEM50, principal acteur Public de l'Énergie du Département de la Manche, ait eu la chance d'accompagner l'équipe municipale dans le cadre de ce beau projet, car nous le savons, nos enfants sont notre avenir.

Le Syndicat Départemental d'Énergies de la Manche consacre chaque année environ 15 millions d'euros, à sa compétence historique, c'est-à-dire aux travaux sur le réseau de distribution d'électricité. Le SDEM50 a donc accompagné la commune de Fleury, dans un premier temps, dans le cadre d'une extension d'environ 90m de réseau électrique pour son école, pour un budget global d'environ 9 800€ HT, dont 87% ont été financés par le syndicat.

Parallèlement aux travaux d'électricité, le SDEM50 peut être amené à réaliser des travaux d'éclairage public. C'est dans ce cadre que le syndicat, suite au transfert de la compétence (en 2015) de la commune, a été également sollicité pour le projet d'éclairage du parking de l'école. L'objectif de ce projet était de proposer une solution limitant au maximum les travaux de génie civil, sans pour autant négliger la qualité de l'éclairage sur le parking. De plus, il avait été demandé par la commune, qu'aucun candélabre ne soit positionné au milieu de la place, afin de ne pas limiter l'usage de celle-ci et ainsi faciliter les manœuvres des véhicules. Le choix s'est donc porté sur la mise en place de 8 candélabres solaires autonomes (de 8 mètres) de la marque Française « Fonroche ». Il faut savoir que, selon l'ADEME, ce choix de luminaire solaire permet d'éviter, par candélabre, l'émission de 901 kg de CO²/an, par rapport à une installation filaire. Ce projet, d'un budget global d'environ 32 000€ HT a été financé par le SDEM50, à hauteur de 25%.

Les projets ne cessant de « fleurir » sur votre commune, et en particulier pour votre école, le SDEM50 va également vous accompagner dans le cadre d'un projet de panneaux photovoltaïque sur le préau de votre établissement scolaire. En effet, soucieux d'atteindre les objectifs nationaux de production d'Énergie Renouvelable (ENR), et fort de sa proximité avec les communes de la Manche, le SDEM50 propose une solution d'installation photovoltaïque « clé en main » à destination de ses collectivités adhérentes, désirant d'implanter des panneaux photovoltaïques sur leurs bâtiments publics, en assurant le financement, l'exploitation et l'entretien de ces installations. Les travaux sont prévus en juillet 2022. Ce projet d'une puissance globale de 9 kWc, pour environ 60m² de panneaux photovoltaïque, et pour un montant d'investissement de 30 000€ (intégralement financé par le SDEM50), sera le 19^{ème} accompagnement du syndicat.

Pour terminer, j'ai ouïe dire que la commune de Fleury souhaitait continuer à accroître sa population avec son projet de lotissement communal de la « Résidence de l'Étang », où nous vous accompagnons depuis 2020. La seconde phase de ce projet, pour notre part, sera l'installation de candélabres filaires, pour ce coup-ci, afin de clôturer ce beau projet comme il se doit.

Merci pour votre attention,



Infos en +

Chargé d'Affaires élec SDEM50 : Nicolas GAUTIER

Chargé d'Affaires ep SDEM50 : Mathieu LEMONCHOIS

Entreprises prestataires : ERS (réseau et éclairage public), SOLSTYCE (panneau photovoltaïque)

Nous avons installé des candélabres solaires car la commune avait terminé le parking sans penser au préalable à son éclairage...